



FO JUSTICE COMMUNIQUÉ

CP DE DUCOS

Ducos,
le 08 octobre 2026

AGRESSION SURVEILLANTE EN MAH2

UNE NOUVELLE AGRESSION D'UNE GRANDE VIOLENCE !



UNE AGRESSION D'UNE GRANDE VIOLENCE

Aujourd'hui, une nouvelle agression d'une grande violence a été commise contre une agente du centre pénitentiaire de Ducos, au sein de la MAH2.



UN DÉTENU QUI A FORCÉ LE PASSAGE

Lors de la réintégration de la promenade en MAH2, le détenu, resté en cellule pendant la promenade, a forcé le passage avant d'agresser notre collègue.



DES COUPS VIOLENTS

Il s'est dirigé violemment vers notre collègue et lui a asséné plusieurs coups de poing au visage et à la tête. Notre collègue présentait une plaie gonflée et ensanglantée au niveau de la tempe, ainsi que des hématomes à la tête.



DES MESURES IMMÉDIATES EXIGÉES

Force Ouvrière dénonce fermement cette agression et demande que ce détenu fasse l'objet d'une réponse ferme, avec une UDV (unité pour détenus violents), compte tenu de la gravité des faits.



DES FAITS TROP FRÉQUENTS

Les personnels ne peuvent pas accepter que des détenus auteurs de violences graves poursuivent leur parcours carcéral après leur passage au quartier disciplinaire comme si de rien n'était. Les agressions contre le personnel féminin se multiplient. En juin, une surveillante avait été agressée, fin septembre, une nouvelle agression avait été commise contre une collègue.

NOS REVENDICATIONS :

- ✓ Un transfert immédiat du détenu vers une UDV (unité pour détenus violents).
- ✓ Aucune agression contre un personnel pénitentiaire ne doit rester sans conséquence.
- ✓ Un message clair et fort de la direction.
- ✓ La protection de l'ensemble des agents et en particulier du personnel féminin.
- ✓ Une prise en charge et un suivi adaptés des victimes.



SOUTIEN À NOTRE COLLÈGUE

Force Ouvrière Justice souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressée ainsi qu'à l'ensemble des agents profondément choqués par cette agression. Nous leur apportons tout notre soutien.



TROP D'AGRESSIONS IL EST TEMPS D'AGIR !



SELON LES INFORMATIONS DONT NOUS DISPOSONS,
DEUX DÉTENU(S) SERAIENT ÉGALEMENT INTERVENUS AFIN
DE CONTRIBUER À LA MAÎTRISE DE L'AGRESSEUR.

UN TEL COMPORTEMENT MÉRITE D'ÊTRE SOULIGNÉ ET VALORISÉ.

! TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN DÉTENTION : IL FAUT UNE RÉPONSE ADAPTÉE !

Force Ouvrière Justice demande la création d'une structure pénitentiaire spécialisée pour les personnes détenues présentant des troubles psychiatriques.

Aujourd'hui, les personnels pénitentiaires sont trop souvent confrontés à des personnes détenues dont les troubles psychiatriques nécessitent une prise en charge particulière. Ce n'est pas aux personnels de surveillance de se substituer aux soignants. Il est indispensable de répondre à toutes les situations psychiatriques par une structure adaptée, sécurisée et dotée de moyens humains suffisants.

Pour une première réponse concrète à Ducos, Force Ouvrière Justice propose d'étudier la construction, sur une partie du terrain disponible autour du centre pénitentiaire de Ducos, d'une structure modulaire spécialisée. Il s'agirait de construire une structure dédiée, conçue dès le départ pour répondre aux problématiques liées aux troubles psychiatriques en détention.

Le recours à des bâtiments modulaires pourrait permettre une mise en œuvre progressive, une construction potentiellement plus rapide qu'un établissement traditionnel, une capacité pouvant évoluer selon les besoins, une conception adaptée aux contraintes de la détention, ainsi qu'une sécurité renforcée pour les soins, les activités et la réinsertion. Cette structure devrait prévoir une prise en charge adaptée avec des espaces distincts pour les hommes et les femmes, des locaux médicaux adaptés, une présence renforcée des professionnels de santé mentale, des personnels pénitentiaires formés aux problématiques psychiatriques, des activités adaptées, un accompagnement individualisé, ainsi qu'une préparation à la sortie et à la continuité des soins. Une personne détenue souffrant de troubles psychiatriques doit pouvoir être prise en charge dans un environnement adapté. Les personnels pénitentiaires ne doivent plus être placés en première ligne face à des situations qu'ils ne peuvent pas médicalement prendre en charge. Une structure spécialisée permettrait également de mieux organiser le travail des agents et de renforcer la sécurité de tous.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE DEMANDE UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ IMMÉDIATE

- La disponibilité du foncier à Ducos
- La création d'une prison modulaire spécialisée
- Les moyens humains nécessaires
- Les besoins médicaux et psychiatriques
- Les modalités d'accueil des femmes et des hommes
- Un calendrier de réalisation permettant une mise en œuvre rapide

Ducos peut devenir un site pilote pour une prise en charge pénitentiaire mieux adaptée aux troubles psychiatriques.

Pour la sécurité des personnels et pour une prise en charge digne et adaptée, Force Ouvrière Justice dit oui à une solution modulaire à Ducos.

Pour le bureau local
FORCE OUVRIÈRE JUSTICE DUCOS
ZI de CHAMPIGNY - 97224 DUCOS

fo.justice.ducos@justice.fr



Élections
Professionnelles

FO RÉSISTER !
Syndicat Majoritaire de



FO RIEN LÂCHER !!!
L'Administration Pénitentiaire

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026. VOTEZ ET FAITES VOTER FO JUSTICE !

